

PCAE CHOISIR D'INVESTIR DANS UN CONTEXTE INCERTAIN: LES CLES DE LA REFLEXION

VOUS VOULEZ...

Savoir estimer la résilience de l'exploitation face à un projet d'investissement.

Contenu de la formation :

Environnement politico-économiques, humains, sociétaux qui entourent l'exploitation.
Les indicateurs de durabilité d'un système autonome.
Autonomie alimentaire, les apports de l'agro-écologie.
Coûts de production, les leviers d'amélioration au regard de mes pratiques.
Estimation de sa marge de manoeuvre globale afin de connaître sa capacité d'investissement sans impacter la résilience de l'exploitation.
Construction d'un plan d'action.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Échanges entre participants
Étude de cas
Rédaction d'un plan d'actions personnalisé
Accompagnement individuel sur l'exploitation

Intervenants :

VERDIER Michael,
Conseiller entreprise
HUCHON Jean Claude
Chargé de mission expert lait

Durée :
2,5 jours

Horaires :
9h – 17h30

Responsable de stage :
VERDIER Michael
+33 (0)2 53 46 63 03

michael.verdier@pl.chambagri.fr

Tarif : gratuit (prise en charge par VIVEA et FEADER)
(voir bulletin d'inscription)

Les frais de repas et les déplacements sont à la charge du participant.



Public :
Les éleveurs de bovins laitiers de la région pays de la Loire ayant déposés un dossier PCAE

Faites-nous part de vos attentes.

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous. Il permettra au(x) formateur(s) de mieux cerner vos attentes pour adapter la formation au plus près de vos besoins.

Avez-vous déjà calculé le cout de production de 1000 l de lait?

.....
.....
.....
.....

Comment situez-vous votre cout de production sur une échelle de 1 à 10?

.....
.....
.....
.....

Quelles actions avez-vous déjà mises en place pour accroître l'autonomie alimentaire de votre système laitier ?

.....
.....
.....
.....

Quelles sont vos raisons d'investissement?

.....
.....
.....
.....

Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?

OUI NON

BULLETIN D'INSCRIPTION

PCAE CHOISIR D'INVESTIR DANS UN CONTEXTE INCERTAIN: LES CLES DE LA REFLEXION

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone : _/_/_/_/_/_/_/_

Portable : _/_/_/_/_/_/_/_

Email :

Date de naissance : _/_/_/_

Lieu de naissance :

Nom de la société :

Cochez votre statut professionnel
(il détermine le tarif de la formation)

- Exploitant agricole, conjoint collaborateur
→ Tarif de la formation : **gratuit** (prise en charge totale par VIVEA)
- Salarié agricole et autres
(préciser :)
→ Tarif de la formation : **450,00 €**
(comprenant la visite individuelle)

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire, dès réception à :

**Chambre d'agriculture
Territoire de Châteaubriant
MARTINEAU Sylvie**

**13 Rue d'Angers
44110 Châteaubriant**

Avant d'envoyer votre inscription, merci de vérifier que vous avez bien complété le verso de ce bulletin d'inscription.

INFORMATIONS PRATIQUES

Crédit d'impôt : si vous participez à une formation en tant que chef d'entreprise et relevez du régime réel d'imposition sur les bénéfices ou de l'impôt sur les sociétés, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt sur la durée de la formation, soit environ 68 €/jour.

Aide au remplacement : vous pouvez bénéficier d'une aide au remplacement à condition d'avoir recours à une association de remplacement dans les 90 jours après la date de votre participation à chaque journée de formation. **Renseignement auprès du SERVICE DE REMPLACEMENT de votre département.**

Conditions générales : l'inscription déclenchera l'envoi d'un contrat de formation ; elle sera définitive à la réception du règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire (les modalités financières seront précisées dans le contrat de formation). Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Annulation : notre organisme se réserve la possibilité d'annuler la formation si les effectifs sont insuffisants et en cas de force majeure. Les inscrits seront informés dans les plus brefs délais et les frais d'inscriptions retournés. Les absences du stagiaire ne donnent pas lieu au remboursement des frais de formation sauf cas de force majeure.

Votre Chambre d'agriculture est reconnue pour la qualité de ses formations et de son conseil.



RETROUVEZ NOTRE OFFRE DE FORMATION SUR
www.la-terre-mon-avenir.com

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Siège social : 9, rue André Brouard
CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



LA FORMATION L'ÉNERGIE DE VOS PROJETS

PCAE CHOISIR D'INVESTIR DANS UN CONTEXTE INCERTAIN: LES CLES DE LA REFLEXION

Janvier 2019

+ une demi-journée en individuel
sur votre exploitation

Antenne de Châteaubriant
13 Rue d'Angers
44110 Châteaubriant

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE